

« La petite histoire de Nalewe Kpingbin Tiecoroba »

Une émission de la radiodiffusion nationale ivoirienne

RÉVOLUTION, voilà un mot qui s'applique à merveille à ce que vit la Côte-d'Ivoire depuis plusieurs mois. Mais révolution dans son acception traditionnelle, c'est-à-dire non pas un bouleversement radical venant d'en bas, mais des changements sensibles décidés d'en haut, dans le but de raffermir le pouvoir en place.

L'année 1980 sera, dans l'histoire récente de la Côte-d'Ivoire, celle de la démocratie. En effet, le 12 juin 1980, sous la présidence effective du chef de l'État, se réunit un Conseil national élargi aux membres du gouvernement et aux représentants de toutes les couches socio-économiques de la nation (1) : « *Il faut replacer le train de la démocratie sur les rails, parce qu'il est stoppé quelque part* » devait déclarer à cette occasion le président Félix Houphouët-Boigny (cf. *Fraternité-Matin*, 13 juin 1980, p. 19). Mettre le train de la démocratie sur une voie de garage avait une signification bien précise. Celui qui a toujours préféré l'injustice au désordre voyait dans ce geste un excellent moyen « *pour combattre le tribalisme ou le particularisme de chaque région* » : « *Nous avons à cet effet, ajoute-t-il, envisagé l'établissement d'une liste nationale pour l'élection des députés de l'Assemblée nationale, afin que chaque parlementaire ne se sente pas le représentant d'une ethnie ou d'une région déterminée, mais le représentant de la nation entière. Nous croyons que cette façon de voir et de faire a eu les résultats les plus heureux* » (*Anthologie*, II, p. 1041).

Du cinquième congrès qui devait applaudir à cette clairvoyance présidentielle au septième congrès qui vient d'annoncer le changement dans la stabilité en supprimant la liste nationale, on peut supposer que les mentalités ont évolué puisque désormais l'accent est mis sur la maturité politique du peuple qui serait suffisamment armé pour faire le bon choix.

Le Conseil national de juin 1980 décide donc que seront élus par le peuple (et non choisis par le Bureau politique et son chef) les secrétaires généraux des sous-sections du parti, les députés et les maires. Le peuple qui s'est vu imposer pendant vingt ans ses représentants à l'Assemblée nationale, se trouve brusquement projeté sur les devants de la scène.

La presse, ce merveilleux instrument de diffusion des mots d'ordre du pouvoir, se voit elle-même libérée des contraintes de l'auto-censure. Mais n'est-ce pas dans les limites de la démocratie au sein d'un parti unique ? « *La presse de Côte-d'Ivoire peut critiquer. Nous acceptons les critiques de la presse étrangère sans rien dire, pourquoi donc refuserions-nous celles de la presse nationale ? La liberté est donc totale. Nous voulons cependant une critique constructive, et non pas des critiques à l'occidentale, c'est-à-dire critiquer pour critiquer* » (*Fraternité-Matin*, 3 octobre 1980, p. 15). « *Liberté totale* » ? Voilà, en effet, une déclaration révolutionnaire lancée par le chef de l'État !

Prenant le pouvoir au mot, certains agents de la presse décident de changer de ton. Mais si un discours critique s'énonce impunément malgré sa virulence et sa justesse, c'est qu'il ne secoue pas les assises du pouvoir. Car, sous quelque régime que ce soit, toute liberté est une liberté surveillée.

Pour illustrer cette manifestation de la liberté de la presse, nous avons choisi une émission de la radiodiffusion nationale : « *La petite histoire de Naléwé Kpingbin Tiécroba* », diffusée tous les lundis à partir de 23 heures. Cette émission imaginée, réalisée et animée par un journaliste fonctionnaire se donne pour objectif de critiquer la société à travers les divers problèmes d'actualité. Celle du lundi 13 octobre 1980 que nous avons enregistrée en direct sur magnétophone sans en connaître auparavant ni le thème ni le contenu, entre parfaitement dans le cadre d'une analyse des rapports de domination qu'entretiennent les fonctionnaires avec les « braves paysans ». Fonctionnaire, le journaliste auteur de l'émission se veut également défenseur des droits et prérogatives du paysan. Mais loin de tenir le discours du pouvoir, il retourne contre celui-ci sa propre arme.

Le 12 octobre, le peuple de Côte-d'Ivoire est invité aux

(1) Sont membres statutaires du Conseil national : les membres du Bureau politique, ceux du Comité directeur et les secrétaires généraux des sous-sections du parti.

urnes pour les élections présidentielles. Le lendemain, *Fraternité-Matin* rapporte le plébiscite par le peuple de M. Félix Houphouët-Boigny, réélu président de la République avec 99,98 % des suffrages exprimés. Le soir, à 23 heures, choisissant pour thème les élections présidentielles et législatives dans un village, le journaliste soulève des questions afférentes à la démocratie. Il met en scène, dans une République fictive, le président de cette République, le député du village, le chef du village et un « brave paysan » révolté qui n'en peut plus de se taire.

L'intérêt politique de l'émission saute aux yeux. Mais elle a également un intérêt culturel qui contribue fortement à son succès auprès des Ivoiriens. Le recours aux langues nationales dans la construction des noms des personnages révèle un admirable travail d'imagination d'où sort grandie l'idée de nation. Le titre de l'émission se réfère à trois grandes langues ivoiriennes : « *Naléwê* » est du sénoufo, « *Kpingbin* » est du baoulé, et « *Tiécoroba* » du « dioula » (c'est-à-dire du bambara ou du malinké) ; les trois mots sont synonymes et signifient « vieux ». La petite histoire de Naléwê Kpingbin Tiécoroba, c'est donc la petite histoire du vieux.

Le nom du paysan, « *Adjibayi N'téssétougou* », se compose d'un nom propre emprunté au groupe linguistique krou de l'ouest de la Côte-d'Ivoire — « *Adjibayi* » — et d'une expression très imagée — « *N'téssétougou* » — qui veut dire en « dioula » : « je ne peux plus » ou « je n'en peux plus ». *Adjibayi N'téssétougou*, c'est donc « *Adjibayi je n'en peux plus* », un nom qui traduit l'idée de révolte et annonce déjà le caractère du personnage. On s'attend à ce qu'il conteste par un flot de paroles irrépressibles la domination qu'il subit depuis des années.

« *Sagadjigui Bapôlô* » est le nom du président de la République ; les deux mots sont également synonymes et veulent dire chacun « béliet », le premier étant un mot « dioula » et le second un mot sénoufo. Ce nom renvoie à l'un des attributs du président Félix Houphouët-Boigny, surnommé le béliet. En effet, Houphouët-Boigny veut dire en baoulé Houphouët-le-béliet (Boigny = béliet).

« *Nanan Dadié* » signifie le chef ou le roi (nanan) Dadié (nom propre du groupe akan).

Enfin « *Kouassi Kassé* » (le député) est composé d'un nom et d'un prénom baoulé.

Après cette brève présentation des principaux acteurs de l'histoire que le journaliste va mettre en scène, nous allons la proposer au lecteur dans son intégralité, avec l'espoir que cette « rediffusion » par écrit ne vaudra pas quelque désagrément à son auteur. Nous analyserons ensuite ce discours oral retranscrit.

Cette manière de procéder a l'avantage de laisser toute liberté au lecteur qui, disposant du texte intégral, peut éventuellement contester ou compléter notre propre interprétation.

Voici donc le texte de l'émission du 13 octobre 1980, avec tout ce que cela comporte de difficultés liées à la retranscription d'un discours oral tenu dans une langue et parsemé d'expressions et de tournures empruntées à une autre (2).

« DE QUOI SERA FAIT DEMAIN ? »

Le narrateur (journaliste, animateur) : Depuis 1960 Adjibayi N'téssétougou paie la carte du PDK, le Parti démocratique de Konondala (3), parti unique du pays. Depuis ce temps il est militant à part entière du Parti.

Depuis vingt ans M. Kouassi Kassé, le député et en même temps secrétaire général de sous-section du PDK, promet monts et merveilles dans le cadre du PDK, mais en réalité dans la sous-préfecture on n'a rien réalisé de très important : une école de six classes et un dispensaire ! Depuis vingt ans, il faut bien reconnaître que ce n'est pas fameux ! Adjibayi N'téssétougou n'est pas content ; on veut qu'il vienne voter pour Sagadjigui Bapôlô.

Depuis dix-neuf ans Adjibayi vote pour Sagadjigui Bapôlô, unique candidat du parti unique de la République démocratique de Konondala, le PDK. La vingtième fois Adjibayi refuse de voter.

Intermède musical, notes de cora

Le narrateur : Adjibayi N'téssétougou ne veut plus voter. Il a quitté le village le matin de bonne heure pour ses plantations de café, cacao et coton. Ceux qui se sont levés un peu plus tard ne pouvaient plus s'éclipser. Ah non ! Les gardes du sous-préfet ont barré tous les sentiers qui mènent aux champs : tout le monde doit voter ! Adjibayi est sorti de sa case pour ses plantations au premier champ du coq. Mais, mais, oh ! un villageois qui s'est réveillé en même temps qu'Adjibayi N'téssétougou, euh ! ce villageois-là a aperçu Adjibayi N'téssétougou sur le chemin de son champ. Euh ! euh ! euh ! euh ! Vous savez, au village hein, Houn ! y a plein de gens qui sont jaloux d'Adjibayi N'téssétougou. Eh ! Il a de l'argent ! Parce qu'Adjibayi N'téssétougou est un grand travailleur, et ses plantations lui font beaucoup, beaucoup, beaucoup d'argent à chaque traite.

(2) Nous faisons allusion à un style typiquement ivoirien dans la façon de parler le français, à ces tournures très imagées qu'inventent les « analphabètes » contraints de s'exprimer dans une langue étrangère qui leur est imposée depuis la colonisation. On trouvera dans le texte de l'émission des expressions propres à désorienter les

non-Ivoiriens et dont la traduction en français correct — en français de France, dirait Fanon — s'impose.

(3) « Konondala » : mot composé de « Konon » (nom propre de personne en Sénoufo) et de « dala » qui signifie cour en Sénoufo. Konondala, c'est donc la cour de Konon ou le pays de Konon.

Ce villageois qui l'a vu partir au champ fait partie de ceux qui le jalourent ; et ce villageois-là, — eh ! il fallait s'y attendre — est allé signaler au chef du village Nanan Dadié. Pô ! pô ! pô ! pô ! il est allé signaler Adjibayi à Nanan Dadié. Houn ! Houn ! Houn ! Houn ! Nanan Dadié n'est pas du tout content hein ! Comment un de ses administrés peut-il refuser de voter pour M. Sagadjigui ? M. Sagadjigui Bapôlô, candidat unique du PDK depuis dix-neuf ans ?

Il appelle le député du village, M. Kouassi Kassé, et il lui dit qu'un villageois vient de refuser de voter.

Intermède musical, notes de cora

Le narrateur : Le député Kouassi Kassé est vraiment fâché, il est entré dans une colère effroyable.

Le député : Mais, dites-donc, mais il est fou cet Adjibayi N'tésétougou ! Pourquoi refuse-t-il d'accomplir son devoir comme tout citoyen konondalais ? Qu'on aille me chercher Adjibayi N'tésétougou ! Mais qu'est-ce qu'il est devenu ? Il est malade, non ? Il saura que je suis encore député à l'Assemblée du peuple de Bétadougou ! (4).

Le narrateur : Eh ! eh ! eh ! eh ! Mesdames et Messieurs, le chef du village lui-même a peur maintenant. Eh ! eh ! eh ! Nanan Dadié a peur maintenant. M. Kouassi Kassé est encore député, il est encore capable de beaucoup, beaucoup de choses.

On est arrivé avec Adjibayi tout juste au moment où on venait de fermer les bureaux de vote. Eh ! Adjibayi N'tésétougou n'a donc pas voté. Le député Kouassi Kassé le sermonne, le menace.

Le député : Salaud ! Misérable ! Paysan ! Pourquoi n'as-tu pas voté ? Hein ? pourquoi n'as-tu pas voté ? Dis-moi pourquoi, sinon je vais te casser en deux pour te rappeler mon nom de Kouassi Kassé. Hein ! espèce de vieux paysan !

Le narrateur : Adjibayi va tout de même répondre, hein ! Eh ! Eh ! démocratie partout, démocratie au pays aussi, démocratie au village, démocratie au champ. Ah ! ah ! Adjibayi va répondre. Le député a parlé, et le député a oublié qu'il y a démocratie partout maintenant.

Adjibayi (avec un accent paysan) : Eh ! M. le député, zé n'ai pas père (peur) de toi, hein ! Avant là z'avais père (peur) de toi, mais maintenant là, faut pas oublier què y a démocratie patout (partout) hein ! Tout le monde pé (peut) être dépitè (député)

(4) « Bétadougou » : mot « dioula » signifiant la ville de tout le monde. Il s'agit là sans doute d'un mot pour qualifier la capitale, perçue comme ville de tous.

commou (comme) toi mêmou (même). D'abord ti (tu) mé prend pour qui M. le député Kouassi Kassé ? C'est toi zé parlé ! (c'est à toi que je parle).

Le narrateur (voix basse) : Hi ! hi ! hi ! hi ! M. le député M. Kouassi Kassé s'énerve, il veut frapper, il veut frapper M. Adjibayi, il veut le gifler. Depuis dix-neuf ans jamais personne ne lui a parlé de la sorte, lui le député. Mais le chef du village M. Dadié intervient et l'affaire est remise à demain.

Intermède musical, notes de cora

Le narrateur : Le lendemain dès l'aube Adjibayi était en train de filer pour son champ. Eh ! Pô ! pô ! pô ! pô ! Des jugements à propos de vote étaient un temps perdu pour lui. Ah ! Il était en train de s'en aller pour son champ quand, au milieu du chemin, ah ! ah ! ah ! les « *nandjiminan* » (5) du chef Dadié l'ont arrêté et l'ont amené sous l'arbre à palabre. Là, quand le soleil pointait rouge au levant, quand tous les notables se sont retrouvés sous l'arbre à palabre, le chef Dadié s'adresse à Adjibayi.

Nanan Dadié : A... dji... ba... yi ! A... dji... ba... yi ! Tu n'arrêteras donc pas de « verser ma figure par terre » (6) Adjibayi ! Adjibayi ! Ah ! Fais attention ! Eh ! Houn ! Adjibayi, quand tu vas au village des chauve-souris qu'est-ce que tu fais ? hein Adjibayi ? Il faut absolument t'asseoir comme elles le font, ô ô ô... Adjibayi tu es têtù, tu es têtù, têtù et têtù.

Le narrateur : Alors, alors du coup le député Kouassi Kassé intervient tout chaud, et les notables fournissent des efforts notables pour le retenir.

Le député : Laissez-moi, laissez-moi, laissez-moi écraser ce paysan, ce pauvre paysan-là, ce pauvre type, laissez-moi l'écraser ! Je vais le tuer d'ailleurs.

Le narrateur : Il sort son pistolet.

Le député : Laissez-moi l'abattre. Ah oui hein ! L'immunité parlementaire me protège encore. Moi je vais l'abattre tout de suite, même s'il y a des élections en novembre, moi je suis encore député et je peux encore le tuer hein !

Le narrateur : Eh ! eh ! eh ! eh ! Comment ! Et il continue dans cette fureur-là !

(5) « *Nandjiminan* » : mot dioula signifiant pique-assiette. expression traduite directement du baoulé (« *Goua n'gnounou assé* ») et signifiant

(6) « Verser ma figure par terre » : « me faire honte. »

Le député : Laissez-moi le descendre, ce chien !

Le narrateur : Houn ! Houn ! Houn ! Adjibayi n'est pas content hein ! Pô ! pô ! pô !

Adjibayi : Eh ! M. le député chien toi-même. D'abord ti me prends pour qui ? Toi-même ti es chien aussi. M. le député ti as oblié (oublié) qué démocratie c'est partout maintenant, hein ? Et pi (et puis) même si on té laisse, ti ne pé pas me descendre hein ! ti ne pé pas mé tuer hein. Toi ti es candidat et pis ti va tuer quelqu'un ? qui va t'élire maintenant ? Ti moyen me tuer ? (Tu peux, tu as les moyens de me tuer ?). Bon, voilà maintenant, faut mé tuer !

Le narrateur : Euh ! Quand Adjibayi a parlé comme ça, pô ! pô ! pô ! On a laissé M. le député. Et effectivement il n'a pas pu tuer Adjibayi, puisqu'il est candidat. Ah ! Ah ! Ah ! A tchouéké ! (7). M. Kassé a réalisé qu'il ne peut pas commettre une telle bêtise.

Intermède musical, notes de cora

Le narrateur : Le député M. Kouassi Kassé réalise qu'il ne peut pas se permettre de tuer quelqu'un maintenant parce qu'il est candidat aux législatives de novembre. Ah ! ah ! ah ! Adjibayi N'téssétougou s'est permis de lui rappeler hein.

On a calmé M. le député qui ne pouvait pas faire autrement, qui a vite compris et qui a rejoint son fauteuil. Il y va de son intérêt de toutes les façons. Nanan Dadié va de nouveau s'adresser à Adjibayi N'téssétougou.

Le chef Nanan Dadié : A dji ba yi ! A dji ba yi !

Adjibayi : Oui, oui chéfou (chef).

Le chef : Dis-moi Adjibayi, dis-moi pourquoi tu n'as pas voté hier, dis-le moi et dis-le vite sinon je vais me fâcher à mon tour, hein ! Et toi qui es là avec moi au village depuis longtemps tu sais de quoi je suis capable moi. Adjibayi, rappelle-toi aussi que je ne brigue aucun poste politique. Entre nous villageois on sait qui est capable de quoi.

Adjibayi : Ouai, ouai j'ai compris chef. Si c'est à cause de député-là moi zé palé pas hein, mais commou c'est toi que ti as palé zé vais te répondre.

Voilà mon l'affaire : zé dis, houn ! zé sais tout de suite même que zé doit té essiplier chef, zé n'a pas voté parce que cela n'a aucune importance pour moi. Ouai, qué ze vote ou non

(7) « A tchouéké » : expression traduisant un échec cuisant.

Sagadjigui Bapôlô sera élu même si zé ne vote pas. Il est candidat unique du parti unique de Konondala.

Le chef : Imbécile ! et si tous les électeurs faisaient comme toi Monsieur hein ? Si tous les électeurs faisaient comme toi Adjibayi hein ? qui voterait alors ?

Adjibayi : Mais non chéfou, tous les électeurs ne peuvent pas faire comme moi. Il y a dix-neuf ans que je vote pour M. Sagadjigui Bapôlô et alors y en a qui n'ont jamais voté.

Intermède musical, notes de cora.

Adjibayi : Moi Adjibayi N'téssétougou zé vais dire aujourd'hui ce que zé pense hein. Vous savez depuis l'indépendance, même ce que le président Sagadjigui Bapôlô n'a pas dit, les autres-là, i nous font ça. Il a palé ô, il n'a pas palé ô, les autres font ça parce que eux aussi connais papier de Blanc.

Voilà moi zé vais tout dire aujourd'hui hein, depuis l'indépendance on nous escroque, même nos frères noirs là-même, i nous escroquent, voilà !

On nous dit de payer maintenant carte de PDK là, carte-là on paie maintenant mille francs. Depuis l'indépendance nos frères noirs qué ils ont fait école de Blanc, que soient directaires ô, députés ô, ministres ô, eux tous ils nous escroquent, l'argent que nous cotisons tous les ans pour le PDK là où il va ? Est-ce que ti connais ce que il devient chef ? Faut mé di maintenant, ti connais ce que il devient ? Non ! Messieurs soyons sérieux hein, nous ne sommes plus à la veille des indépendances politiques-là, non ! non ! non ! Le peuple konondalais est maintenant mûr. Le président Sagadjigui Bapôlô lui-même il l'a dit un jour, il a dit que le peuple konondalais il est mûr. Alors, vous voyez hein ! je ne refuse pas de voter pour Sagadjigui Bapôlô, candidat unique du parti unique de la République démocratique de Konondala, mais je vé un changement, une reconversion radicale des esprits de tous les Konondalais, car tout le monde est pourri, tout le monde est mal éduqué, tout le monde est fou, tout le monde est vendu, tout le monde est corrompu, l'argent a gâté tout le monde en République démocratique de Konondala.

Je suis allé moi à Bétadougou pour voir mon fils qui est commis à la justice là-bas, et à ce moment-là le président de la République de Konondala avait pris des mesures. A l'époque on avait parlé de l'esprit du 28 juillet 1887 (8). Ah ! ah ! ah ! Je me suis rendu compte que les gens se sont moqués de cet esprit du 28 juillet. Écoutez hein ! les gens se moquent toujours des mesures que prend le président de la République de Konondala. Ah oui hein c'est ce que j'ai constaté : direktaires ô (directeurs), ministres ô, députés ô tout ça c'est même sozou (chose) là-bas.

(8) Allusion à l'esprit du 20 juillet 1977 et suivie d'un important remaniement ministériel.
1977 (lutte contre la corruption décidée lors du Conseil national du 18 juillet

Bon. Direkitaires de sociétés d'Etat, eux i volent l'argent de société d'Etat, direkitaires d'école, eux i volent l'argent de parent d'élèves, tout le monde-là c'est mémou soze. Voilà ! Ils disent on va construire une école, on va entourer école, donc parents d'élèves vous cotisez, vous cotisez, c'est pour faire quoi. Finalement on construit pas école, on n'entoure pas école, et puis l'argent i va où ?

Médecin qui est sorti de l'Université nationale de Bétadougou, euh ! lui, quand il sort de l'Université il ouvre une clinique privée où sont détournés tous les médicaments destinés à l'hôpital public où il exerce. Et puis dans cet hôpital privé qu'est-ce qu'il fait ? Il fait surtout des avortements, ô djouké ! (9). Or c'est pas ce que le président de la République démocratique de Konondala veut.

Les chauffeurs d'automobiles, eux ils peuvent tuer toujours autant d'hommes qu'ils peuvent, surtout quand ils ont beaucoup, beaucoup, beaucoup d'argent pour corrompre les hommes de la justice. Ah ! Du coup la justice perd son sens : a m'a yé sa ! (10). Et puis je n'ai pas fini. Après l'esprit du 28 juillet 1887, la société de la République de Konondala, je l'estime, est pourrie. Wê ! et j'estime que tout doit changer. Je ne suis pas le premier à le dire, le premier responsable de la République démocratique de Konondala l'a déjà dit, son excellence le président Sagadjigui Bapôlô. Et vous m'avez compris. Et moi j'estime à mon tour que le président Bapôlô doit appliquer les mesures qu'il a annoncées, strictement. Oui, il a dit (11) : « Désormais, plus rien ne sera plus comme avant, parce que le peuple konondalais est majeur. Les fauteurs seront punis, il faut que tout change, même ces apprentis mécaniciens blancs qui se font passer pour des ingé... des ingénieurs chez nous, ils doivent être chassés. Ils nous volent ! Ils nous pillent ! » Ah ! effectivement il faut que ces mesures soient appliquées.

Et si le président Sagadjigui applique les décisions annoncées, alors je vote pour lui.

Le chef du village : Mais euh ! Adjibayi, tu es en retard, c'est inutile, on a voté pour le président de la République de Konondala : 999,99 %.

Adjibayi : Ah ! Mais, alors chéfou, il n'y a pas eu de malade ou de mort alors ?

Le narrateur : De quoi sera fait demain ? Mesdames et Mes-

(9) « ô djouké » : expression exprimant un échec cuisant. C'est la même expression que : « a tchouké ! ».

(10) « A m'a yé sa » : expression dioula que nous traduirons par : « vous avez vu ça ! »

(11) Il s'agit là, non pas d'une citation extraite d'un quelconque discours, mais

de phrases imaginées par l'animateur. Ce qui frappe et amuse en même temps, c'est l'imitation de la voix du président Félix Houphouët-Boigny que chacun se plaît à imiter pour rire. Elle est ici particulièrement réussie, on croirait vraiment entendre le président Houphouët.

sieurs la petite histoire de Naléwê Kpingbin Tiécoroba pour ce soir est terminée.

Doh Ouattara

On disserterait à n'en plus finir sur une telle émission, car elle offre un panorama assez complet des problèmes politiques de l'heure. Le tour d'horizon avec Adjibayi est d'un réalisme saisissant. Mais plutôt que de revenir sur chacun des points abordés, il nous semble plus pertinent de brosser le portrait de chacun des personnages en mettant en exergue leurs positions politiques respectives.

Nanan Dadié, c'est le conformiste. Sa manière de collaborer, c'est tout simplement de se soumettre au pouvoir de l'heure : « *Quand tu vas au village des chauve-souris qu'est-ce que tu fais ? (...) Il faut absolument t'asseoir comme elles le font !* », conseille-t-il à Adjibayi le révolté. Dans le village, le député représente la loi moderne, il faut donc se conformer à ce qu'il exige. Ni militant fervent, ni partisan borné, ni opposant convaincu, Nanan Dadié veut que règne la paix dans son village. Pour cela, il tente de concilier les inconciliables. Grâce à ce réalisme, jamais le chef n'apparaît sous des dehors détestables. Bien au contraire, comme à tout chef traditionnel, on lui prête des paroles sages pour avoir été bien pensées.

Le député Kouassi Kassé représente, quant à lui, le pouvoir dans toute son insolence. S'y agrippant comme à un objet qui l'obsède, il en arrive à demeurer sourd aux nouveaux mots d'ordre ; Sagadjigui lance le cri démocratique qui vient buter contre sa personne, en effet ! Il est l'homme du pouvoir, celui qui peut toujours, et rien n'y changera quelque chose. Peinture très réaliste du désarroi de bien des députés réfractaires à tout changement ne leur profitant pas !

Adjibayi, c'est le principal accusateur à qui le narrateur prête l'essentiel de ses remarques critiques face à la société et à Sagadjigui Bapôlô. Ici, deux attitudes coexistent qui traduisent la réticence du journaliste. Car aujourd'hui, en République démocratique de Konondala, députés, directeurs de sociétés, ministres... tout le monde est critiquable et critiqué, à l'exception de Sagadjigui le Président. Alors comment faire ? Prenant le pouvoir au mot et s'abritant derrière la démocratie, le narrateur risque quelques remarques, dont le doute devant le pourcentage si élevé des voix favorables à Sagadjigui aux élections présidentielles : « *Ah ! mais, alors chéfou, il n'y a pas eu de malade ou de mort alors ?* » C'est, en effet, sa manière à lui de douter.

Mais avant d'en arriver là, la critique se fait plus intelligente

et plus caustique. Adjibayi refuse de voter pour Sagadjigui et il le proclame. Sacrilège ! Pourquoi ? Pourquoi ? Les raisons invoquées sont subtiles : on ne remet pas en question ce que dit officiellement Sagadjigui, car le bélier a toujours raison. Mais plus finement on lui dit : fais ce que tu dis, applique ce que tu proclames, transforme en discours réel ton discours idéal ! Cette critique peut être considérée comme une critique à l'intérieur du système qu'elle ne remet pas en question ; elle souhaite seulement que le système, pour se parfaire, résolve ses propres contradictions. Malgré tout ce qu'il proclame dans ses discours, on se moque des décisions de Sagadjigui qui ne prend pas de sanction radicale. Le narrateur lui fait dire : « *Désormais plus rien ne sera plus comme avant. Les fauteurs seront punis (...)* » et *Fraternité-Matin* constate avec tristesse qu'en Côte-d'Ivoire on « *pardonne quand il faut punir (et on) absoud sans qu'on fasse pénitence* » (2 octobre 1980, p. 11). L'impunité n'est-elle pas, finalement, l'une des plaies qui rongent la société ivoirienne ? Et comment expliquer que Sagadjigui qui a tant de prestige et à qui on confère tant de pouvoir, fasse preuve de tant de laxisme ? A quelle stratégie répond cette politique permissive ? Quelles en sont les raisons profondes ?

Après avoir soulevé tant de questions incontournables, Adjibayi qui n'entend pas se faire passer pour plus révolutionnaire qu'il n'est en réalité, finit par se rallier en déclarant : « *Et si le président Sagadjigui applique les décisions annoncées, alors je vote pour lui* ». Cela lui permet d'éviter bien des ennuis, même s'il est trop tard pour voter, la volonté de le faire étant ouvertement annoncée. Finalement tout rentre dans l'ordre, bien que restent posées les questions fondamentales.

Dans cette émission le paysan se voit aurolé de très grandes qualités, dont la perspicacité devant les vrais problèmes de la société. Les insultes telles que : « *Salaud ! misérable ! paysan ! pauvre paysan ! pauvre type ! chien !* », proférées par le député Kouassi Kassé, ne sont là que pour rehausser l'image de marque du paysan honnête et travailleur brillamment dépeint par le narrateur.

Fonctionnaire soucieux des intérêts des paysans, c'est-à-dire du plus grand nombre, voilà en effet comment se présente le journaliste-narrateur. N'est-ce pas une leçon de bonne conduite politique qu'il dispense ainsi, de façon indirecte, à tous ses semblables ? L'avènement de la démocratie qui annonce la liberté d'expression, devrait, logiquement, donner naissance à une nouvelle race d'Ivoiriens ne se satisfaisant plus des « *déclarations de principe* » qui contrastent avec « *les comportements réels* », comme l'a si bien dit Félix Houphouët-Boigny (*Anthologie*, IV, p. 1898).